



Problèmes d'une didactique spécifique

publié le 05/11/2014 - mis à jour le 01/12/2014

le français de scolarisation

Descriptif :

Le principe didactique puise ses références dans le domaine scientifique et élabore un corps de principes pouvant servir de socle à une méthodologie d'enseignement, aide à une démarche d'apprentissage. Michèle Verdelhan s'intéresse ici à la question du FLSc, qui a connu des bouleversements significatifs grâce à la réflexion didactique.

Un principe didactique comporte une part de conceptualisation (abstraction permettant une généralisation) et une possibilité de développements applicatifs concrets.

Les situations de français langue seconde ayant donné naissance à la notion de français langue de scolarisation ont vu quelques obstacles freiner l'évolution didactique.

○ Le concept de français langue seconde est-il utile en didactique des langues ?

Depuis 1991, les travaux de Jean Pierre Cuq ont imposé une dimension à la fois sociolinguistique et didactique, mais pas de méthodologie structurée comme pour l'enseignement du FLE. Pourtant, les principes généraux posés à la fin de l'ouvrage de JP Cuq restent aujourd'hui encore d'actualité.

La définition du FLS regroupe en fait plusieurs situations différentes selon l'origine des élèves et cette variété de situations (pourtant pas plus importante que celles du FLE, si l'on observe bien) rend décourageante la recherche d'une méthodologie commune. Le manque de didactique pourrait venir de la complexité du concept FLS.

L'étude sur les besoins langagiers des apprenants et la compétence minimale à acquérir (dite Niveau-seuil) a été commandée par le Conseil de l'Europe pour faciliter la mobilité des échanges. Cependant la plupart des pays où l'on trouve cette situation sont des ex-colonies,... et d'autres priorités se sont dégagées depuis leurs indépendances. De plus, la question du français était politiquement sensible et les préoccupations identitaires ont freiné des réflexions inter-pays.

Il y a donc eu productions locales de manuels, de qualité méthodologique inégale et reprenant des recettes vieillottes d'un enseignement calqué sur celui du FLM le plus traditionnel. L'importance identitaire a prévalu sur la valeur et la rigueur méthodologiques, comme si celles-ci n'avaient aucune importance face aux particularismes locaux.

Gérard Vigner, dès 1989 puis en 1992, s'est emparé du concept, posant 2 principes forts éloignant définitivement le concept de français langue seconde de celui de français langue étrangère (à fonction essentiellement communicative sociale) :

- 1) le français langue seconde est une langue d'information plus que de communication
- 2) donc, l'approche communicative n'est pas adaptée à son enseignement.

Pourtant, en Afrique (où le français a pour principale fonction d'être une langue d'information), par exemple, les manuels en usage ne se fondaient que sur la méthodologie communicative. Ceci empêchant de se fonder sur l'expérience scolaire des élèves pour affirmer qu'ils ne pouvaient se sentir concernés par cette méthodologie.

Certains cependant considèrent cette distinction entre langue d'information et langue de communication très discutable sur le plan didactique.